

Ville de Sainte-Savine

**Comprendre et connaître
les projets et les valeurs de la commune**
Projet de territoire
2020 > 2026



Agir et avancer avec transparence



Le 4 juillet 2020, un nouveau conseil municipal a été installé, actant la volonté des Saviniens de favoriser démocratiquement et majoritairement le projet politique que nous avons co-construit avec eux.

Comme je m'y suis engagé, nous agissons avec transparence en rendant public les valeurs et les grandes orientations de notre « projet de territoire 2020 > 2026 ». Les habitants et acteurs locaux peuvent ainsi se saisir des actions que nous engageons pour les années à venir. Nous partageons aussi avec les élus de la majorité la volonté d'associer la population à leurs mises en œuvre, tant que possible et nécessaire.

Si les projets qui ont motivé notre engagement restent plus que jamais d'actualité, attendus ou nécessaires, la crise sanitaire a, et va inmanquablement bousculer l'action de la collectivité et moduler son calendrier. Depuis l'hiver 2020, la crise sanitaire s'inscrit en France, comme partout, dans la durée. Elle ne permet pas encore à ce jour d'en mesurer tous ses effets, plus ou moins visibles, plus ou moins redoutables, plus ou moins durables. Pour y répondre, **ce sont la protection des populations, l'équilibre socio-économique et environnemental du territoire qui primeront sur tout engagement.**

Protection et bien-être des populations, mutation de l'avenue Gallieni - Leclerc, rénovation et entretien des écoles, actions culturelles, extension de la médiathèque, amélioration du cadre de vie, démocratie locale, entretien du patrimoine bâti, animation de la cité, relation avec les usagers, dynamique associative et sportive, préservation de l'environnement... : **de nombreux projets enthousiasmants et ambitieux qui vont pour certains changer le visage de la Ville et l'inscrire dans une ère nouvelle.**

La conduite de ces projets structurants, comme les Services à la population, vont requérir une énergie commune : celle des élus, des agents municipaux, des habitants et des acteurs du territoire, dont les Pouvoirs publics. Le contexte sanitaire, économique et social, aux perspectives d'évolution incertaines, nous rappelle quotidiennement qu'il est indispensable d'agir ensemble.

A notre échelle, il faut comprendre que les agents municipaux et les élus doivent être au rendez-vous pour honorer en toute circonstance le Service public. C'est pour cela, que je continue de fixer invariablement aux agents municipaux des objectifs d'efficacité, d'adaptabilité, d'exemplarité et d'excellence dans l'exercice de leurs missions. Des objectifs qui leurs sont familiers, et qui m'assurent déjà que leurs missions seront parfaitement accomplies.

Rendre ce Projet de territoire public, c'est agir avec transparence et clarifier l'action publique pour les années à venir. C'est l'assurance d'une prise de conscience collective des défis qui nous attendent. Les projets sont fait pour vous, et se feront avec vous. L'opportunité vous est donnée d'agir ensemble.

Arnaud MAGLOIRE

Maire de Sainte-Savine

Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

Sommaire

Le Conseil municipal	P. 4 - 5
L'organisation des Services de la Ville	P. 6
Le cabinet du Maire	P. 7
Santé publique / COVID-19 : mesures de prévention et de protection	P. 8
Administration générale	P. 9
Vie quotidienne	
Ressources humaines	
Commerce et artisanat	P. 10
Vie économique	
Transparence et relais de l'action publique	P. 11
Démocratie locale et citoyenneté	
Patrimoine bâti	P. 12
Aménagement du territoire	P. 13
Cadre de vie	
Solidarité	P. 14
Cohésion sociale	
Jeunesse	P. 15
Familles	
Seniors	
Culture	P. 16
Vie associative et sportive	
Tranquillité et sécurité publique	P. 17
Transition écologique	P. 18 - 19
Contacts	P. 20

Édité par la Ville de Sainte-Savine (10300) - AUBE - FRANCE
commune membre de Troyes Champagne Métropole

Responsable de la publication : Arnaud MAGLOIRE
© Création : Ville de Sainte-Savine
© Illustrations - Freepiks

Imprimé par le service reprographie mutualisé
de Troyes Champagne Métropole

Le Conseil municipal



Arnaud MAGLOIRE
Maire
Vice-Président de Troyes
Champagne Métropole
maire@ste-savine.fr



Patricia KIEHN
1ère Adjointe,
Chargée de la Cohésion
Sociale, des Affaires Scolaires,
de la Jeunesse et la Famille,
de la Solidarité
et des Affaires Sanitaires
Conseillère communautaire
kiehn.p@ste-savine.fr



Martine CHAUDET
2ème Adjointe, Chargée
du Commerce et de
l'Artisanat
chaudet.m@ste-savine.fr



**Jean-Christophe
STAUDER**
3ème Adjoint,
Chargé de la Culture
et du Patrimoine
stauder.jc@ste-savine.fr



Gülcan GULTEKIN
4ème Adjointe,
Chargée de la Vie Citoyenne
et de l'Administration Générale
Conseillère communautaire
gultekin.g@ste-savine.fr



Virgil HENNEQUIN
5ème Adjoint,
Chargé de la Vie Associative
et Sportive
Conseiller communautaire
virgil.hennequin@ste-savine.fr



Cécile RIBAILLE
6ème Adjointe,
Chargée de l'Economie
Sociale et Solidaire, des
Relations avec les Entreprises
et Animation de la vie locale
ribaille.c@ste-savine.fr



Gérald HUART
7ème Adjoint,
Chargé de la Vie
Quotidienne et de la
Tranquillité
huart.g@ste-savine.fr



Bastien BLANCHOT
8ème adjoint
Chargé de l'Urbanisme, du
Patrimoine bâti, du cadre de
vie et de la transition
écologique
blanchot.b@ste-savine.fr



Michelle MARTIN
Conseillère déléguée
à la Petite Enfance
martin.m@ste-savine.fr



Jean-Michel POUZIN
Conseiller municipal
pouzin.jm@ste-savine.fr



Frédérique PRELOT
Conseillère déléguée au
CCAS, à la solidarité et
aux actions
intergénérationnelles
prelot.f@ste-savine.fr



Laurent VAN DALEN
Conseiller municipal
van-dalen.l@ste-savine.fr



Marie-Laure CATERINO
Conseillère déléguée à la
Jeunesse, aux Accueils de
loisirs et aux Secteurs jeunes
et Jeunes adultes
caterino.ml@ste-savine.fr



Jérémie CERF
Conseiller municipal
cerf.j@ste-savine.fr



Alice BARDET
Conseillère municipale
bardet.a@ste-savine.fr



Romain BERNIER
Conseiller délégué à la
Démocratie participative
et à la Communication
bernier.r@ste-savine.fr



Léa BOIZARD
Conseillère municipale
boizard.l@ste-savine.fr



**Sonia
PEREIRA-FRAJMAN**
Conseillère municipale
pereira-frajman@ste-savine.fr



Rémy LAVILLE
Conseiller délégué au
Conseil Municipal Jeunes
(CMJ) et Jeunes adultes
laville.r@ste-savine.fr



Elona MARTEAU
Conseillère municipale
marteau.e@ste-savine.fr



Geoffrey JOSCET
Conseiller municipal
joscet.g@ste-savine.fr



Sophie FERNANDEZ
Conseillère municipale
fernandez.s@ste-savine.fr

Conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité



Alain MOSER
Conseiller municipal
SAVIPLUS 2020
Conseiller communautaire
moser.a@ste-savine.fr



Catherine IGLESIAS
Conseillère municipale
SAVIPLUS 2020
iglesiass.c@ste-savine.fr



Jean-François LEIX
Conseiller municipal
SAVIPLUS 2020
leix.jf@ste-savine.fr



Frédérique BEHL
Conseillère municipale
behl.f@ste-savine.fr



Maud AUMIS
Conseillère municipale
aumis.m@ste-savine.fr



Valérie TIEDREZ
Conseillère déléguée à la
Transition Ecologique
tiedrez.v@ste-savine.fr



Anne-Marie ZELTZ
Conseillère municipale
ENSEMBLE POUR
SAINTE-SAVINE
zeltz.am@ste-savine.fr



Karl D'HULST
Conseiller municipal
ENSEMBLE POUR
SAINTE-SAVINE
dhulst.k@ste-savine.fr



Thierry MENERAT
Conseiller municipal délégué
à la prévention des risques et
organisation de la gestion de
crise
ENSEMBLE POUR
SAINTE-SAVINE
menerat.t@ste-savine.fr



Nicolas CROQUET
Conseiller municipal
RASSEMBLEMENT
NATIONAL POUR
SAINTE-SAVINE
croquet.n@ste-savine.fr

Les services municipaux mobilisés et engagés

Qu'il s'agisse des services périscolaires, de la crèche, de l'entretien de la Ville, de l'État civil, de l'école municipale de musique et de danse, de la Police municipale, de la médiathèque, des services administratifs, des services d'aides et de soutien aux plus fragiles... ou de la mise en œuvre de grands chantiers structurants : **derrière chaque service qui vous est rendu, il y a des métiers et des savoir-faire.**

Ces missions de « Service public » utiles et de proximité mobilisent des femmes et des hommes engagés pour la commune et le bien-être des habitants.

Les services municipaux requièrent une grande expertise et qualifications techniques et, plus que tout, un engagement singulier pour servir l'intérêt commun.

Pour comprendre le fonctionnement de la Ville et connaître l'ensemble des Services municipaux, **retrouver l'organigramme des services sur le site : www.sainte-savine.fr**



Le cabinet du Maire

En septembre dernier, le Maire a décidé de prendre l'attache d'une Directrice de cabinet.

Une mission nouvelle qui m'a été confiée. La création d'un Cabinet était essentielle pour une ville de notre taille.



Pourquoi ? Le rôle d'un (d'une) directeur(trice) de cabinet consiste à **veiller à la parfaite mise en œuvre de l'action politique de la Ville, dont ce projet de territoire.**

Je veille aussi à ce que les intérêts de la Ville et de la municipalité soient préservés. **En l'absence des élus, je m'assure que la décision politique soit parfaitement exécutée.** Je reste de fait attentive à l'ensemble des agents municipaux et m'attache à suivre attentivement les dossiers les plus stratégiques. Je m'applique en toutes circonstances des règles de bienveillance, de transparence et de discrétion qui me sont chères.

Hélène RUELLE

Directrice de cabinet

Comment fonctionne le cabinet du Maire ?

A Sainte-Savine, il est composé de la Directrice de cabinet, du secrétariat des élus, du service communication, du protocole et de l'action de proximité (réunions de quartier, rencontres avec les habitants...)

Quelles missions exerce le cabinet du Maire ?

Les principales missions assurées par la Directrice de cabinet sont :

- Mise en œuvre du projet politique
- Accompagnement de l'action du Maire et des élus de la majorité
- Veille sur les questions sensibles
- Suivi et traitement des dossiers prioritaires, stratégiques ou sensibles
- Participation aux réunions de Direction
- Contrôle des dossiers de réunion des instances communautaires
- Mise en place d'une stratégie de communication
- Suivi du fonctionnement du service communication et de tous supports de communication
- Suivi et contrôle de l'organisation des événements protocolaires
- Relations publiques (presse, relations avec les pouvoirs publics...)
- Suivi des groupes de travail, séminaires, commissions...
- Organisation de réunions de quartiers...

Santé publique / COVID-19 : Mesures de prévention et de protection



Au regard des enjeux socio-économiques présents et pour répondre aux effets plus ou moins impactants et durables de la crise sanitaire, la Ville devra maintenir une série de mesures de prévention et de protection. Amorçées dès l'été 2020, ces initiatives ont priorité sur tout autre projet que nous maintenons et conditionnons raisonnablement à l'évolution du contexte sanitaire, social et économique. Tant que nécessaire, ces actions seront pérennisées.

- Mise en place d'une cellule de crise, d'un protocole de gestion de crise et d'un plan de protection de la population pour anticiper et affronter efficacement tous scénarios (canicule, crise sanitaire, application de mesures sanitaires obligatoires...)
- Assurer la parfaite continuité, adaptation et qualité du Service public en toutes circonstances
- Garantir un environnement sanitaire serein dans les structures municipales (écoles, crèches, résidences Seniors, mairie, médiathèque...) et dans l'espace public
- Déployer des dispositifs de soutien et de solidarité à destination des personnes vulnérables et isolées
- Créer des animations (adaptées) pour maintenir de la vie sociale et culturelle sur le territoire
- Mesurer régulièrement l'impact socio-économique de la crise sanitaire sur la population et le fonctionnement de la collectivité, dont les finances

- Créer un dispositif de télé-alerte (SMS, E-mails...) pour mieux informer et protéger l'ensemble de la population en cas d'urgence sanitaire ou sécuritaire
- Préserver le tissu économique local (commerces et entreprises) au travers de mesures de soutien et d'accompagnement
- Renforcer le soutien aux associations pour aider à maintenir les liens sociaux entre les habitants
- Faciliter la mise en place et la coopération avec les Pouvoirs publics autour de dispositifs de prévention (campagnes de dépistage, dotation ou distribution de masques...) et de soin (aide à l'accès ou au déploiement de centres de vaccination...)
- Adapter les outils et moyens de communication pour rendre compte de l'action de la Ville de la manière la plus adaptée et maintenir le lien avec le Service public



Administration générale et vie quotidienne

- Veiller constamment à l'équilibre budgétaire de la Ville et à ses perspectives d'évolution
- Analyser et projeter l'incidence de la crise sanitaire sur le court et moyen termes, notamment sur les évolutions de co-financement, de dotations, de fiscalités locales et sur les perspectives d'auto-financement
- Planifier dès le début du mandat les projets structurants et d'investissements majeurs ou prioritaires, et les séquencer sur les 6 années de mandature
- Gérer la collectivité avec pragmatisme et anticipation en adaptant son fonctionnement et ses services aux enjeux présents et à venir
- Adapter les services d'accueil du public pour garantir une « expérience Service public » optimale et des conditions de travail confortables pour les agents dédiés
- Tendre vers une ville connectée en développant les e-services et en accompagnant la population dans la maîtrise des outils numériques (mise à disposition de moyens, de formation, d'outils...)

Ressources humaines

- Remise en main propre du « projet de territoire » à l'ensemble des agents de la collectivité pour leur permettre de connaître et comprendre les missions et projets sur lesquels ils seront mobilisés pour les six années de mandature. Les associer à sa mise en œuvre dans un souci de co-construction et de recueil d'expertises techniques
- Planifier des rencontres et des échanges individuels entre le Maire et l'ensemble des agents municipaux pour appréhender le climat social, mesurer leurs attentes et s'assurer de leur bien-être
- Analyser le fonctionnement des Services et de la chaîne de commandement. Faire adapter, au besoin, les méthodes de travail et de management qui devront faire écho au projet politique, à ses valeurs, et aux besoins évolutifs de Services publics
- Promouvoir et faciliter l'accès à la formation pour les agents (plan de formation continue)
- Donner confiance et autonomie aux services pour agir sereinement avec des objectifs de rigueur et d'efficacité
- Consulter, inclure et accompagner les agents et/ou les organisations syndicales avant toute initiative d'évolution organisationnelle
- Faciliter la montée en compétence et la réorientation des agents
- Faciliter l'accès à la protection sociale (santé et prévoyance) pour les agents



Commerce et artisanat

- Créer des mesures de soutien participant à l'équilibre économique des commerces et des professionnels saviniens tout en s'attachant à pérenniser l'emploi local
- Exonération des redevances pour les terrasses des bars et restaurants pour les saisons printemps, été et automne 2020. Révision des droits d'occupation du domaine public
- Faciliter les échanges entre la Mairie, les commerçants et les organisations professionnelles pour être attentifs à leurs besoins nouveaux et à venir
- Créer un service dédié à l'accompagnement des commerces et des professionnels
- Déployer une stratégie de communication pour valoriser l'offre commerciale savinienne et favoriser la consommation locale



- Initier ou accompagner des animations commerciales pour dynamiser la Ville
- Référencer et promouvoir l'offre commerciale et artisanale sur Internet et dans un guide
- Encourager et soutenir le projet d'association commerçante pour faciliter le lien avec la Ville et les acteurs économiques locaux
- Inclure et donner priorité aux commerçants saviniens lors du Festival des Arts de la rue et du vide-greniers
- Mettre en place des animations sur les temps forts de l'année (fêtes de fin d'année, printemps...) pour dynamiser l'activité commerciale
- Étudier les dispositifs de soutien à la création, à la reprise ou à la rénovation des commerces

Vie économique

- Développer la synergie entre les acteurs économiques locaux
- Promouvoir les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) par des actions de terrain
- Soutenir les acteurs économiques en facilitant le lien avec les Pouvoirs publics locaux
- Promouvoir les acteurs économiques locaux dans une logique de valorisation du territoire
- Création de missions municipales dédiées à l'accompagnement de la vie économique
- Développer les partenariats entre les professionnels et la Ville (mécénats, etc..)

- Créer et faciliter des actions en faveur de l'emploi et du développement économique
- Mettre en place de clauses environnementales et sociales dans la commande publique



Transparence et relais de l'action publique

- Définir une stratégie de valorisation de l'action municipale, de promotion du territoire dans une logique commune de rayonnement et d'attractivité sociale, culturelle et économique
- Développer, optimiser et renouveler les outils et supports de communication pour qu'ils soient efficaces et adaptés aux besoins présents
- Rendre l'action municipale transparente et pédagogique (retransmission des séances de conseil municipal en direct et replay, communication du projet de territoire 2020 > 2026...)
- Faciliter la proximité et les échanges entre les élus, les habitants et les acteurs du territoire
- Actualiser l'identité graphique de la Ville et dynamiser son image pour que les habitants et les acteurs de la Cité puissent s'identifier, se reconnaître et se fédérer
- Déployer un système de télé-alerte pour faciliter la diffusion ou le relais d'informations en situation d'urgence
- Création d'un cabinet du Maire pour garantir et veiller à la parfaite exécution du « Projet de territoire » et des engagements politiques

Démocratie locale et citoyenneté

- Initier une démarche globale de démocratie participative (instance démocratique citoyenne, consultation et co-construction avec les habitants, conseil municipal jeunes adultes...) et de budgets participatifs pour responsabiliser et impliquer les Saviniens dans des projets d'intérêt général et structurants
- Proposer une instance citoyenne pour que les habitants volontaires puissent s'impliquer dans la vie de la Cité et se fédérer autour de projets
- Étendre le conseil municipal jeunes jusqu'à 18 ans pour garantir un parcours et un engagement citoyen à tout âge (Conseil Municipal Jeunes / Conseil Municipal Jeunes Adultes / Conseils citoyens le « Labo Citoyen »)
- Ouvrir les projets structurants ou de premiers plans à la construction et la réflexion participatives
- Faciliter l'aide et la participation à la décision publique et aux initiatives d'intérêt commun grâce à des outils participatifs et innovants
- Développer les rencontres citoyennes sur l'ensemble du territoire
- Instaurer des permanences des élus dans différents secteurs de la ville pour inclure l'ensemble du territoire



Bâtiments et équipements communaux

Mairie, écoles, Centre culturel, médiathèque, crèche, police municipale, école de musique et de danse, chapelle du parc, accueil de loisirs, gymnases... : depuis plusieurs décennies et la loi de décentralisation (qui impose aux communes d'assurer des services publics obligatoires), la commune a acquis la propriété et la responsabilité d'un patrimoine bâti très important. Ces bâtiments communaux permettent de répondre aussi bien aux attentes des habitants, qu'aux besoins d'aménagement du territoire, ou qu'à la nécessité de satisfaire les Services à la population

Pour maîtriser la dépense publique de façon responsable, encore plus dans un contexte économique et fiscal incertain, la nouvelle municipalité fait de la gestion du patrimoine immobilier un enjeu de mandat.

Avant toute initiative de rénovation, d'optimisation ou de mutation, la Ville amorce une démarche élémentaire d'inventaire patrimonial pour connaître l'état, ses coûts d'entretien, de fonctionnement et de rénovation.

Etape 1 : Recenser et analyser l'état du patrimoine bâti

- Recenser le patrimoine bâti et la réserve foncière communale
- Mise en place d'un outil opérationnel de gestion des bâtiments pour analyser et suivre leur état, mise en conformité, accessibilité, sécurité, entretien...
- Analyser les besoins d'acquisition / cession du patrimoine bâti et de la réserve foncière pour adapter les ressources aux moyens de gestion de la commune et aux besoins de Services publics ou de proximité

Etape 2 : Fixer les priorités, les orientations et séquencer les projets

- Mettre en adéquation le recensement du patrimoine bâti avec les besoins en services de proximité, le projet de territoire et les capacités financières de la Ville pour :
 - > Élaborer un schéma directeur d'optimisation, de rénovation, d'aménagement, de création, de cession ou de redimensionnement du patrimoine bâti
 - > Fixer un calendrier pour séquencer la mise en œuvre de programmes de rénovation, modernisation, mise en conformité, acquisition... (Assistance à maîtrise d'ouvrage, travaux, consultation des administrés et Pouvoirs publics, perspectives financières...)
- Élaborer un plan pluriannuel de travaux afin de moderniser les groupes scolaires de niveaux maternel et primaire de la commune (accessibilité, confort, transition énergétique, gestion des flux...)
- Repenser, optimiser et moderniser les établissements accueillant une mission de service public pour assurer une meilleure cohérence avec les besoins du territoire
- Déployer un plan d'amélioration énergétique du patrimoine bâti pour optimiser les ressources et réduire la dépense en énergie





Cadre de vie

Aménagement du territoire

Qu'il s'agisse des espaces verts, de la voirie, des trottoirs, des places, de l'éclairage public, des aires de jeux... mais aussi des autorisations de construction ou d'amélioration de l'habitat : « aménager le territoire », c'est agir pour entretenir, préserver et améliorer notre cadre de vie.

Tout comme le patrimoine bâti, les rues et voies douces se comptent en kilomètres, les espaces paysagers en hectares, les éclairages publics par milliers...

- Étudier les mobilités à l'échelle du territoire, dont le stationnement. Assurer la tranquillité des usagers et fluidifier l'ensemble du territoire en terme de circulation, stationnement et mobilités douces
- Réviser le Plan Local d'Urbanisme pour maîtriser les constructions nouvelles et les réhabilitations. Maintenir une cohérence architecturale territoriale. Créer une identité patrimoniale, historique et environnementale locale
- Déployer de nouveaux aménagements en phase avec les besoins du territoire et la réglementation (voies cyclables, protection des piétons, gestion du stationnement de courte durée, réappropriation de l'espace urbain...)
- Assurer la propreté urbaine et l'entretien des espaces verts en adaptant les moyens humains et matériels. Étudier la mutualisation des ressources pour maintenir un service public de qualité

C'est pourquoi lorsqu'il devient nécessaire de repenser l'espace public, à l'instar de l'avenue GALLIENI / LECLERC, c'est avec les habitants et les acteurs locaux qu'il faut alimenter une réflexion d'avenir pour s'assurer que ces investissements, parfois lourds, soient utiles pour le présent et surtout le futur.

- Transformer le site de la piscine en un lieu utile à tous les habitants en créant un nouveau point d'attractivité dans la ville. Associer la population à sa mutation
- Repenser la vie de l'axe GALLIENI / LECLERC (mobilité, espaces piétons, stationnement, végétalisation...) pour valoriser les commerces de proximité, créer un esprit «ville-village». Redonner de la place aux vélos et aux piétons. Faciliter les déplacements pour les personnes à mobilité réduite. Engager la mutation de ces espaces sur le court et long termes dans une logique de connexion entre l'entrée et la sortie de ville, et entre les villes voisines
- Adapter l'espace urbain en écho aux besoins des usagers et des utilisations (site de la Noue Lutel, abords de l'Art Déco, cimetière...)
- Inclure des critères environnementaux et écologiques (matériaux durables, compostes, éclairages LED...) dans l'aménagement et la gestion de l'espace public (espaces paysagers, abords des habitats collectifs...)



Solidarité

Cohésion sociale

La cohésion sociale sera un axe transversal du Projet de territoire. Qu'elle soit à destination des familles, des personnes fragiles, des seniors ou bien des jeunes adultes... « l'action sociale » se concrétisera par des initiatives favorisant le mieux et le bien vivre ensemble : rassembler, fédérer et permettre à tous de s'épanouir à Sainte-Savine.

La crise sanitaire fragilise l'équilibre social en renforçant la précarité ou l'isolement de Saviniens. Pire, elle les fait émerger dans certains foyers. C'est la raison pour laquelle la Ville devra être encore plus attentive à celles et ceux qui nécessitent aides et requièrent attention.

- Mettre en place un diagnostic social de la Ville
- Faciliter et favoriser l'entraide et la solidarité entre Saviniens
- Préserver et renforcer l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Soutenir les personnes fragiles et les accompagner vers l'autonomie. Soutenir les personnes âgées, isolées ainsi qu'aux familles et aux jeunes fragilisés...

- Création d'un système d'entraide pour faciliter la solidarité (bourse aux solidarités, page facebook...) : permettre aux habitants de se connecter et d'échanger leurs services
- Maintenir l'épicerie sociale pour les personnes fragilisées
- Soutenir les initiatives citoyennes et associatives en faveur des populations en difficultés



Famille

Jeunesse

- Analyser les services d'accueil de mineurs (fonctionnement, localisation, capacité d'accueil...) pour les adapter aux besoins des familles et du territoire
- Soutenir des projets portés par les écoles et associations de parents d'élèves pour pérenniser et dynamiser la vie à et autour de l'école
- Renforcer les actions d'animation et de cohésion sur le territoire pour dynamiser la vie locale et favoriser le lien intergénérationnel entre les habitants
- Encourager et soutenir les projets portés par les ados et les impliquer dans la vie de la cité
- Ouvrir le Conseil Municipal Jeunes jusqu'à 18 ans, pour éveiller les jeunes à la citoyenneté et les encourager l'engagement citoyen
- Favoriser les circuits courts, l'achat responsable et bio dans les marchés de restauration scolaire

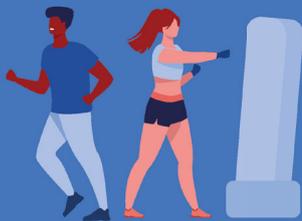
Seniors

- Créer et développer des rendez-vous conviviaux dédiés aux seniors (thé-dansant, petit-déjeuner et goûters seniors, sorties, activités sportives adaptées...)
- Ouvrir le repas des seniors aux accompagnants pour permettre aux aînés de pouvoir passer un moment convivial avec leurs proches
- Développer des actions de cohésion intergénérationnelles
- Lutter contre l'isolement des seniors
- Étudier un service d'aide aux courses pour les personnes à mobilité réduite
- Développer des actions de sport-santé à destination des seniors
- Maintenir les colis seniors en favorisant les produits locaux



Culture

- Redimensionner le *Festival des Arts de la rue* et le vide-grenier au profit d'un événement global, festif, populaire et commerçant
- Étudier l'extension et le maintien de la médiathèque au forum, au cœur de la ville, au plus près des habitants, des écoles et flux de population (axes piétons, transports en commun, réseaux cyclables...)
- Lancer des appels à projets pour développer la vie et la programmation culturelle à l'Art Déco tout en préservant les rendez-vous culturels appréciés (*Cours z'y vite, Jazz club..*)
- Réhabiliter le rez-de-chaussée de l'Art Déco en salles de conférence, d'exposition, d'activités (exemples : ateliers graphiques, studios d'enregistrement...) pour encourager et dynamiser la vie culturelle
- Inventorier et valoriser le patrimoine culturel local
- Impulser une offre culturelle renouvelée, innovante et de territoire (analyser les besoins et les manques à l'échelle de la ville et du territoire)
- Déployer une billetterie en ligne pour faciliter et optimiser la vente de billets de spectacles
- Mettre en place une stratégie de promotion de l'action et de l'offre culturelle locale
- Faire rayonner l'École Municipale de Musique et de Danse sur le territoire (passerelle avec les établissements scolaires, actions dans différents quartiers de la ville...)

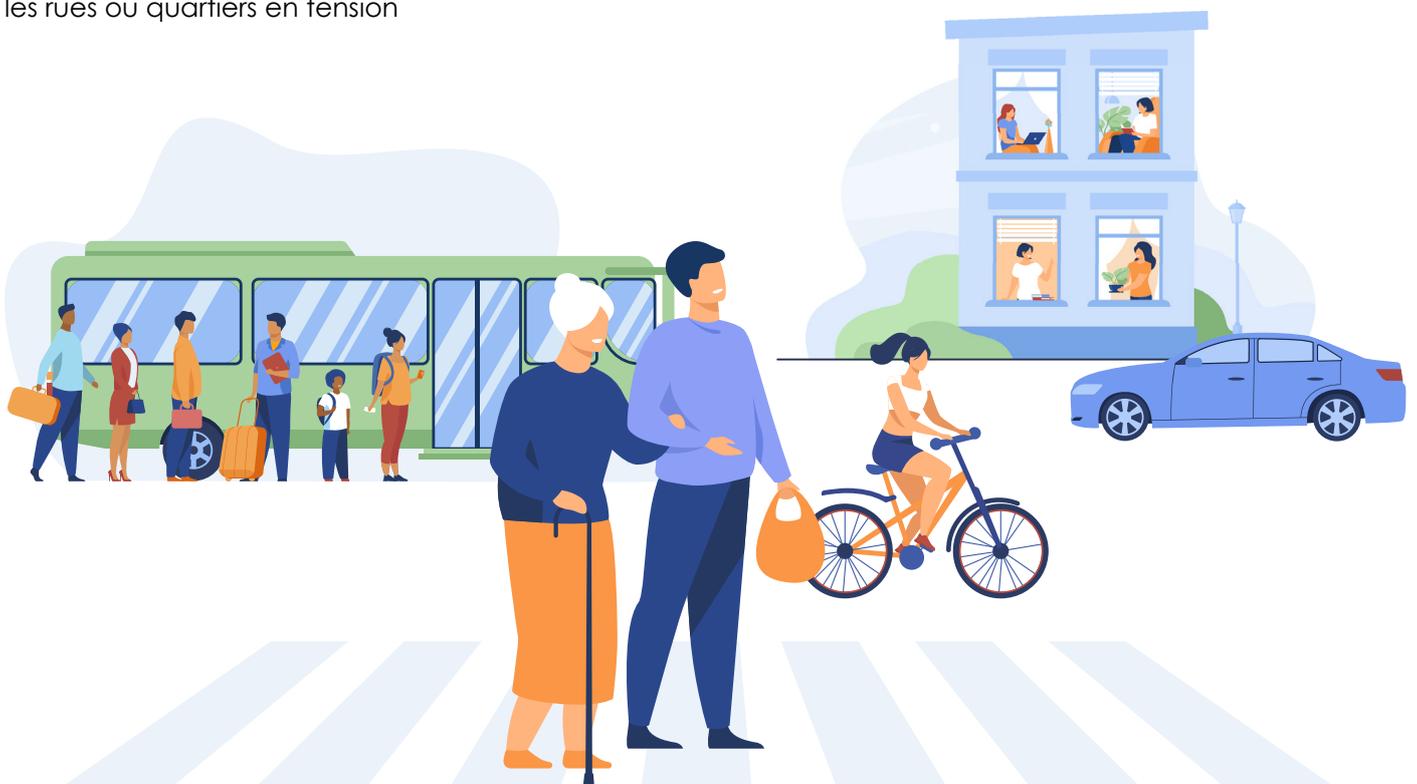


Vie associative et sportive

- Soutenir et accompagner activement les associations, créatrices de lien social et d'emplois
- Tenir compte du potentiel de développement ou de cohésion dans les critères de subvention.
- Conduire un audit des équipements sportifs municipaux pour déployer un schéma directeur d'optimisation, de mutation et de rénovation des équipements
- Créer un service municipal chargé de la vie sportive et des relations avec les associations
- Développer des passerelles entre les associations et la Ville (écoles, accueils de loisirs, Services à destination des seniors...) et entre-elles
- Initier une stratégie sportive de territoire comme levier d'animation et de cohésion (label Terre de jeux 2024, sport senior, promotion de la pratique sportive, etc...)
- Déployer des actions de sport-santé

Tranquillité et sécurité publique

- Renforcer les effectifs de la Police municipale, définir les missions prioritaires de proximité, lui donner les moyens d'actions afin de lui permettre d'être plus présente sur le terrain
- Étudier les perspectives d'action ou de services mutualisés
- Renforcer les liens et la coopération entre tous les acteurs institutionnels de la Sécurité et la Ville
- En concertation avec les riverains : étudier la suppression du stationnement par 15aine, pour répondre aux problématiques régulières de changements de côté, notamment les week-ends. Tendre vers un stationnement uni- ou bilatéral dans les rues ou quartiers en tension
- Compléter, au besoin, les effectifs de la Police municipale par de la vidéo-protection déployée sur des axes stratégiques
- Renforcer la coopération entre les habitants et les acteurs de la sécurité locale pour garantir, collectivement, la tranquillité de tous sur le territoire
- Développer les actions de prévention et de sensibilisation (tranquillité vacances, voisins vigilants...)
- Faciliter la gestion et le suivi des tracas du quotidien



Transition écologique



L'heure n'est plus à savoir pourquoi, mais comment changer nos modes de vie, faire évoluer les consciences et placer la protection du « Vivant » dans notre quotidien.

Si l'enjeu est mondial, les collectivités locales et les citoyens doivent impulser des actions vertueuses pour préserver la planète et sa biodiversité. Loin des engagements mondiaux dont on ne mesure que peu l'effet,

l'action « locale » reste, à ce jour, une des plus efficaces et des plus concrètes dans notre quotidien.

Pour répondre au dérèglement climatique et préserver notre biodiversité nous nous engageons dans une transition écologique qui s'articulera autour de deux axes : la limitation des Gaz à Effet de Serre (GES) et la protection de la biodiversité.

Limiter l'impact environnemental et tendre vers la neutralité carbone

- Conduire un audit énergétique et un plan pluriannuel d'investissements, pour assurer la rénovation des bâtiments municipaux au niveau BBC (bâtiment basse consommation). Utilisation de matériaux de construction bio-sourcés pour réduire l'impact environnemental et la consommation énergétique
- Améliorer les sources et modes d'alimentation énergétique des bâtiments communaux (mutation des systèmes de chauffage vers des solutions ENR lorsque c'est possible : solaire, biomasse, thermique, éolien...) ou favoriser l'approvisionnement en énergies renouvelables
- Accompagner les ménages en situation de précarité dans leur projet de rénovation énergétique de leur habitat
- Limiter au maximum l'artificialisation des sols et réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour favoriser les constructions respectueuses des normes environnementales (BBC, énergie positive...)
- Développer les modes de mobilité douce. Mise en place d'un Plan vélo (développement des pistes cyclables, des stationnements vélos, de la signalisation...) en concertation avec l'Agglomération et les usagers du vélo pour mieux connecter les villes entre elles.

- Remplacement progressif de l'ensemble des véhicules communaux par des véhicules utilisant une énergie décarbonnée (électrique) ou des modes de mobilités douces (vélos, triporteurs...)
- Lutter contre les logements vacants en encourageant et facilitant la rénovation du patrimoine architectural vieillissant
- Mise en place de clauses environnementales et sociales dans la commande publique
- Sensibilisation et mobilisation des Services municipaux pour tendre vers la sobriété énergétique : gestion des amplitudes et températures de chauffage des bâtiments municipaux, favoriser les déplacements doux...



Protéger et développer la biodiversité

- Mettre en place des initiatives visant à réduire et valoriser les bio-déchets notamment au travers du compostage : formation de « guides composteurs », mise en place de composteurs sur les sites de restauration scolaire, composteurs collectifs...
- Étudier la création d'une cuisine scolaire centrale mutualisée approvisionnée en circuit court, culture raisonnée ou Bio, pour proposer une alimentation adaptée, saine et locale.
- Déployer des actions pédagogiques en faveur de la biodiversité auprès des jeunes publics : interventions de professionnels, apiculteurs, maraîchers, métiers liés à l'agro écologie, connaissance du Vivant...
- Sensibiliser la population au respect du cadre de vie (lutter contre les dépôts sauvages, actions citoyennes de nettoyage, formation au jardinage ou compostage...)
- Re-végétaliser la ville et y développer la biodiversité : plantation d'essence forestières mieux adaptées au réchauffement climatique, création d'îlots de fraîcheur, végétalisation du cimetière, développement des zones à tonte limitée, installation de ruches...



Contact

Hôtel de Ville

1 rue Lamoricière
10300 Sainte-Savine
FRANCE
com@ste-savine.fr
03.25.71.39.50

Cabinet du Maire

mairie@ste-savine.fr
03.10.72.03.95

www.sainte-savine.fr

 [villedesaintesavine](#)

 [sainetsavine10](#)

